

CONDITIONS TARIFAIRES INTERNATIONALES



CONDITIONS TARIFAIRES INTERNATIONALES EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2023

SOMMAIRE

FLUX PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER 4 Émission d'un transfert en devises toute destination et euro hors zone SEPA Frais complémentaires sur un transfert Émission d'un effet ou d'un chèque Établissement d'un chèque de banque Opération spécifique PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER 5 Réception d'un virement en devise toute origine et en euro hors zone SEPA Remise d'un chèque pour «crédit immédiat sauf bonne fin» Remise d'un effet ou d'un chèque pour «crédit différé après encaissement» Dates de valeur CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES TRADE FINANCE REMISES DOCUMENTAIRES 8 Remise documentaire à l'importation ou à l'exportation **CRÉDITS DOCUMENTAIRES** 8 Crédit documentaire à l'importation Crédit documentaire à l'exportation **GARANTIES, CAUTIONS INTERNATIONALES ET** 10 LETTRES DE CRÉDIT STAND BY Garantie, caution internationale et lettre de crédit stand-by émises sur l'étranger Garantie, caution internationale et lettre de crédit stand-by reçues de l'étranger

Opérations spécifiques sur lettre de crédit stand-by

CHANGE ET PRÊT/EMPRUNT	
OPÉRATIONS DE CHANGE : COMPTANT ET COUVERTURE	11
Couverture de change à terme, swap de change et option de change Flexigain et Flexiterme	
PRÊT/EMPRUNT	11
Financement court terme en devise Dépôt à terme en devise	
FRAIS ANNEXES	11
VOS CONTACTS	12

Professionnels Agriculteurs Associations Entreprises

Particuliers

Notre tarification en euro s'entend hors frais éventuels pris par les banques correspondantes à l'étranger.

Frais de gestion mensuels sur compte en devise

- tenue de compte	8,60 €	8,45 €
- commission de mouvement	0,07 % minimum 5,00 €	non concerné
- commission de plus fort découvert	0,07 %	non concerné

Commission de change applicable sur toutes les opérations d'achatvente de devise au comptant ou à terme

- commission de change	0,05 %	0,05 %
- commission de change	minimum 8,80 €	minimum 8,65 €

FLUX

Abonnement EBICS ou EDIWEB nous consulter non concerné

PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER

Émission d'un transfert en devises toute destination et euro hors zone SEPA $^{(1)}$ (hors commission de change) $^{(2)}$ $^{(3)}$

- opération jusqu'à 250 €	10,75 €	10,55 €
- opération de plus de 250 € saisie par l'agence	24,95 €	24,45 €
- opération de plus de 250 € saisie par le client (télétransmis)	19,40 €	non concerné
- opération de plus de 250 € pour les virements permanents	19,40 €	19,00 €
- avis d'opération	4,10 €	gratuit

(1), (2), (3): se reporter à la page 7.

Frais complémentaires sur un transfert		
- traitement de transfert urgent	16,50 €	16,20 €
- frais à charge du donneur d'ordre (OUR) $^{\!\scriptscriptstyle{(3)}}$	29,60 €	29,05 €
- mise en place ou modification d'instruction d'un virement permanent	13,40 €	13,15 €
- intervention spécifique auprès de la banque étrangère (correction sur transfert ou demande de retour de fonds)	23,90 €	23,45 €
- demande de sort	9,95 €	9,75 €
- confirmation d'émission de transfert	9,95 €	9,75 €
- mise à disposition de fonds à l'étranger	24,95 €	24,45 €
Émission d'un effet ou d'un chèque (hors commission de change)		
- frais de dossier	24,70 €	24,20 €
- commission de règlement	0,10 % minimum 27,10 €	0,10 % minimum 26,60 €
- frais d'intervention spécifique par opération : impayé, réclamation, demande de sort, acceptation, prorogation	43,95 €	43,10 €
Établissement d'un chèque de banque		
- opération jusqu'à 250 €	32,95 €	32,30 €
- opération de plus de 250 €	47,15 €	46,20 €
Opération spécifique (hors commission de change)		
- commission d'aval de traite	1 %/an	non concerné

- commission d'aval de traite	1 /0/ dii	
- Commission a avai de traite	minimum131,30€	non concerne
	111111111111111111111111111111111111111	

PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

Réception d'un virement en devise toute origine et en euro hors zone SEPA (hors commission de change) $^{(1)(2)(3)}$

- opération jusqu'à 250 €	10,75 €	10,55 €
- opération de plus de 250 €	17,50 €	17,15 €
- préavis par voie électronique	1,10 €	non concerné
- avis d'opération	4,10 €	gratuit
- retour de fonds	34,50 €	33,85 €

(1), (2), (3): se reporter en bas de la page 7.

Professionnels Agriculteurs Associations Entreprises

Particuliers

Remise d'un chèque pour «crédit immédiat sauf bonne fin» (hors commission de change)

- commission d'encaissement par chèque	0,10 % minimum 20,80 €	0,10 % minimum 20,40 €
- frais d'intervention spécifique par opération : impavé, réclamation, demande de sort	43,95 €	43,10 €

Remise d'un effet ou d'un chèque pour «crédit différé après encaissement» (hors commission de change)

- frais de dossier	27,90 €	27,35 €
- commission d'encaissement	0,10 % minimum 45,10 €	0,10 % minimum 44,25 €
- courrier express étranger	64,05 €	64,05 €
- frais d'intervention spécifique par opération : impayé, réclamation, demande de sort	43,95 €	43,10 €

Dates de valeur

- virement / transfert vers l'étranger (Europe, hors Europe)
- chèque, effet, remise documentaire vers l'étranger (Europe, hors Europe)
- virement reçu en euro
- virement reçu en devise
- encaissement de chèque «crédit différé après encaissement» en euro
- encaissement de chèque «crédit différé après encaissement» en devise

débit compte client à J (jour de l'opération)

débit compte client à J (jour de l'opération)

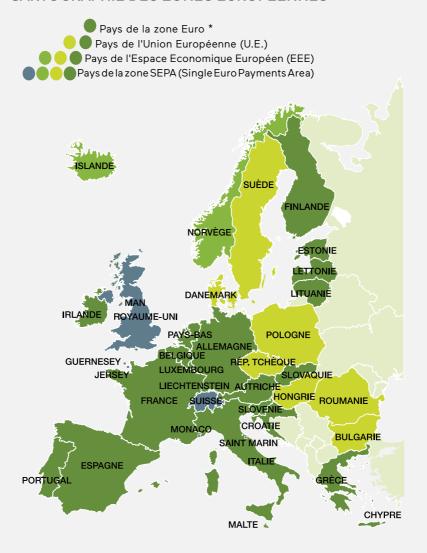
date indiquée par la banque étrangère

date indiquée par la banque étrangère + 2 jours ouvrés boursés

> date indiquée par la banque étrangère

date indiquée par la banque étrangère + 2 jours ouvrés boursés

CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES



⁽¹⁾ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

^{(2) -} Frais «SHARE» : seuls les frais du Crédit Agricole sont à la charge du client.

^{(3) -} Frais «OUR»: dans le cas d'une émission de transfert, le client prend tous les frais à sa charge (tarification du Crédit Agricole ainsi que les frais des banques étrangères).
S'il s'agit d'un virement reçu, aucun frais ne sera appliqué.

Professionnels Agriculteurs Associations Entreprises

Particuliers

TRADE FINANCE

CA e-banking non abonnement gratuit concerné

REMISES DOCUMENTAIRES

Remise documentaire à l'importation ou à l'exportation (hors commission de change et frais annexes)

- frais de dossier	26,75 €	non concerné
- commission de règlement par remise documentaire	0,20 %	non concerné
- minimum	66,70 €	non concerné
- maximum	456,00 €	non concerné
-acceptation, prorogation, modification et impayé	43,95 €	non concerné
- demande de sort	22,25 €	non concerné

CRÉDITS DOCUMENTAIRES

En fonction de vos besoins, veuillez consulter votre conseiller pour une offre personnalisée

Crédit documentaire à l'importation (hors commission de change et frais annexes)

Ouverture

- mise en place	131,00 €	non concerné
- commission d'engagement (calcul par mois indivisible)	maximum 1,5 %/an (minimum 133,10 €)	non concerné
Modification		
- commission de modification (impactant l'engagement calculé par mois indivisible)	maximum 1,5 %/an (minimum 114,40 €)	non concerné
- commission de modification (hors engagement)	98,80 €	non concerné

Util	isati	on
0	1346	•

- commission de levée de documents	0,125 % (minimum 114,40 €)	non concerné
 commission de paiement différé (date du paiement ultérieure à la date de validité du crédit documentaire) (calcul par mois indivisible) 	maximum 1,5 %/an (minimum 98,80 €)	non concerné
- frais pour non-conformité de document (à charge du bénéficiaire)	125,00 € 150,00 \$	non concerné

Opérations spécifiques sur crédits documentaires

- UPAS (mise en place et conditions financières)	nous consulter	non concerné
- virement de la commission d'agent	24,95 €	non concerné
- établissement d'un bon de cession	88,90 €	non concerné

Crédit documentaire à l'exportation (hors commission de change et frais annexes)

Ouverture

_	commission	de	notification
-	COIIIIIIISSIOII	ue	Houncation

• crédit ≤ 1 500 000 €	0,10 %	non concerné
• crédit > 1 500 000 €	0,05 %	non concerné
• minimum	131,00 €	non concerné
- transfert de LC à un second bénéficiaire	0,15% (minimum 228,80 €)	non concerné

Modification

- commission de modification de crédit documentaire 98,80 € non concerné

Utilisation

- commission de levée de documents sur crédits documentaire	0,15 % (minimum 157,00 €)	non concerné
- pré-examen de documents scannés	133,10 €	non concerné

Opérations spécifiques sur crédits documentaires

- commission de confirmation liée à l'engagement	taux annuel variable en fonction de la banque émettrice du pays	non concerné
- escompte sur crédit documentaire confirmé	nous consulter	

Professionnels Agriculteurs Associations Entreprises

Particuliers

GARANTIES, CAUTIONS INTERNATIONALES ET LETTRES DE CRÉDIT STAND BY

Garantie, caution internationale et lettre de crédit stand-by émises sur l'étranger (hors commission de change et frais annexes)

- mise en place	141,40 €	139,40 €
- commission d'engagement (calcul par trimestre indivisible)	maxi 1,5 %/an (mini 33,25 €/trim)	maxi 1,5 %/an (mini 32,80 €/trim)
- commission de modification (impactant l'engagement - calcul par trimestre indivisible)	maxi 1,5 %/an (mini 28,60 €/trim)	maxi 1,5 %/an (mini 28,20 €/trim)
- commission de modification (hors engagement)	98,80 €	97,40 €
- commission d'intervention en cas de mise en jeu	0,125 % (mini 112,30 €)	0,125 % (mini 110,70 €)
- mainlevée	62,90 €	62,00 €
- analyse exceptionnelle	sur devis	sur devis

Garantie, caution internationale et lettre de crédit stand-by reçues de l'étranger (hors commission de change et frais annexes)

- commission de notification	141,40 €	139,40 €
- commission de modification	98,80 €	97,40 €
- commission d'intervention en cas de mise en jeu	0,15 % (mini 157,00 €)	0,15 % (mini 154,80 €)

Opérations spécifiques sur lettre de crédit stand-by

commission de confirmation liée à engagement	taux annuel variable en fonction de la banque émettrice du pays	non concerné
---	---	--------------

CHANGE ET PRÊT/EMPRUNT CA@change en ligne abonnement non concerné gratuit **OPÉRATION DE CHANGE : COMPTANT ET COUVERTURE** 0.05 % 0.05 % - commission de change (minimum 8,80 €) (minimum 8,65 €) Couverture de change à terme, swap de change et option de change (hors commission de change) - mise en place 86.50 € non concerné - prorogation, levée anticipée ou tirage 86,50 € non concerné Flexigain et Flexiterme (hors commission de change) - mise en place 86,50 € non concerné - utilisation non concerné 43.25 € PRÊT/EMPRUNT Financement court terme en devise - mise en place 89,40 € non concerné - levée anticipée 43,25 € non concerné indemnités à verser - pénalité en cas de levée anticipée selon contrat en non concerné viaueur Dépôt à terme en devise nous consulter nous consulter FRAIS ANNEXES Message spécifique par swift 9,95 € 9.75 € Frais d'authentification 9,95 € 9.75 € Frais de courrier - courrier recommandé 12.00 € 12,00 € - courrier express France 20,00 € 20,00 € 64,05 € - courrier express étranger 64.05 € Recherche ou analyse sur devis sur devis Intervention Délégations à l'étranger (certification de contrats, assistance sur devis sur devis ouverture de compte ...) Cash management international sur devis sur devis

sur devis

sur devis

Renseignements commerciaux sur

l'étranger

VOS CONTACTS

Crédit Agricole des Côtes d'Armor

www.ca-cotesdarmor.fr 02 96 69 22 22

Crédit Agricole du Finistère

www.ca-finistere.fr 02 98 32 05 98

Crédit Agricole d'Ille et Vilaine

www.ca-illeetvilaine.fr 09 80 98 35 35

Crédit Agricole du Morbihan

www.ca-morbihan.fr 09 74 75 56 56



Edité par les Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel en Bretagne. Sociétés coopératives à capital variable, agréées en tant qu'établissement de crédit.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DES CÔTES D'ARMOR, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : La Croix Tual, 9 rue du Plan, PLOUFRA-GAN - 22098 SAINT BRIEUC CEDEX 9. 777 456 179 RCS SAINT-BRIEUC. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 501 (www.orias.fr). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 2201 2021 000 000 003 délivrée par la CCI des Côtes d'Armor, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de de la Boétie 75008 Paris.

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL DU FINISTÈRE, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé 7 route du Loch - 29555 Quimper cedex 9. 778 134 601 RCS QUIMPER. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le numéro 07 022 973 (www.orias.fr). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 2903 2021 000 000 009 délivrée par la CCI de Bretagne Ouest, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par la CAMCA, 53 rue de la Boétie 75008 PARIS. CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE-ET-VILAINE, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 4 rue Louis Braille - 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande - 775 590 847 RCS Rennes. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 057 (www.orias.fr) www.orias.fr). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 3502 2021 000 000 001 délivrée par la CCI Ille-et-Vilaine, bénéficiant de la Boétie 75008 Paris.

CRÉDIT AGRICOLE DU MORBIHAN - CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social Avenue de Kéranguen 56956 Vannes Cedex 9 - 777 903 816 RCS Vannes - Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07. 022. 976 (www.orias.fr). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 5605 2021 000 000 014 délivrée par la CCI du Morbihan, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue de de la Boétie 75008 Paris.

Établissement de crédit de droit français :

- contrôlé par la Banque Centrale Européenne (Kaiserstrasse 29 60311 Francfort-sur-le-Main, Allemagne)
- agréé et contrôlé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR 4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09)
- contrôlé par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse 75082 PARIS Cedex 02
- contrôlé par Crédit Agricole S.A. (12 place des Etats-Unis, 92127 Montrouge Cedex)

Voir également le site : www.banque-france.fr

01/12/2022 - Réf. PBCM019_CGB2023_INTERNAT_V3

Imprimé sur papier certifié PEFC « promouvoir la gestion durable des forêts ».